

Convocation à la 54^{ème} Assemblée générale de la Section valaisanne de la FSA, le samedi 7.03.2026 à l'Hôtel de la Porte d'Octodure à Martigny.

Chers Membres, Chers Membres solidaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer nombreux à la 54^{ème}

Assemblée générale de notre Section qui se déroulera, **le samedi 7 mars 2026 à 10h à l'Hôtel de la Porte d'Octodure à Martigny.**

A l'ordre du jour :

1. Salutations
2. Vérification des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Approbation de l'Ordre du Jour
5. Approbation du Procès-verbal de l'AG 2025 (annexé, ne sera pas lu lors de l'AG)
6. Approbation des rapports annuels (rapport d'activités 2025 annexé et rapport du président annexé, ne seront pas lus lors de l'AG)
7. Mot du président
8. Rapport financier 2025
9. Lecture du rapport des vérificateurs de comptes, approbation des comptes et décharge au comité
10. Elections complémentaires
11. Programme des activités 2026
12. Fixation de la cotisation 2027
13. Parole aux invités
14. Divers - parole aux membres

Inscription à l'AG.

La nouvelle formule de bulletin d'inscription est dorénavant imposée afin de pouvoir bénéficier des subsides de l'OFAS pour chacune de nos manifestations. Nous vous prions donc de fournir les informations suivantes : le nom, le prénom, l'adresse complète, la date de naissance et le numéro de téléphone.

(Suite au verso)

Cela est valable pour le membre, **mais également pour son accompagnant.**

Section valaisanne

Denis Maret Ch de Mugère 4, 1890 Epinassey

079/218 59 35 | denismaret7@gmail.com | fsa-valais.ch

Il n'est plus possible de vous inscrire par téléphone. Cependant, pour annoncer un désistement, vous pouvez la joindre le soir **dès 20h00 au 079 629 96 57.**

Adresse pour l'inscription : Erb Iness Route de Prafirmin 7 1965 Savièse iness.erb@gmail.com

Pour les personnes désirant s'inscrire par voie électronique, le prénom **Iness** s'écrit avec deux « s », s'il en manque un, le mail n'est pas délivré du tout. Votre secrétaire vous confirme l'inscription par mail, donc si vous ne recevez pas de réponse électronique en retour, c'est qu'il y a eu un problème.

Délai d'inscription : le 28 février 2026. Merci de fournir une version Word ou PDF.

Votre inscription ne doit pas être envoyée au Secrétariat romand de la FSA ni au président, même si son adresse figure en bas de la première page de ce document. Ce n'est pas leur travail.

Coût du repas qui suivra l'AG :

Le coût est de 30 francs par personne. Ce montant sera encaissé sur place. Il comprend l'apéritif, le repas, les eaux minérales, le café et une bouteille de vin rouge pour 4 personnes.

Pour se rendre à l'AG à Martigny :

Nous organisons un bus depuis les gares suivantes et vous emmenons directement devant l'Hôtel de la Porte d'Octodure à Martigny. Voici les horaires et lieux de départ :

Départ de **Sierre** (devant le kiosque de la gare) : **09h00**

Départ de **Sion** (devant la pharmacie Sun Store de la gare) : **09h30**

Départ de la gare **CFF de Monthe** : **09h20**

Départ de la gare **de Martigny** (juste devant la gare) : **09h50**

Il vous est demandé de mentionner sur votre bulletin d'inscription que vous désirez prendre le bus à une de ces gares ou non.

Comme un bus sera affrété, il est impératif de vous inscrire pour en bénéficier et de venir si vous êtes inscrit-e, afin de permettre au chauffeur de partir à l'heure annoncée plus haut sans attendre d'hypothétiques retardataires.

Les personnes non inscrites se déplaceront par leurs propres moyens, le bus n'étant pas extensible à volonté.

Une liste avec votre numéro de téléphone sera transmise au chauffeur mais **si vous avez un retard ou ne pouvez pas vous présenter au bus, merci de l'annoncer à Denis Maret au numéro : 079 218 59 35 et pas à une personne qui prend aussi le bus.**

(Suite au verso)

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à la gare annoncée, veuillez en aviser la secrétaire **la veille, dernier délai** (079 629 96 57). Le voyage retour depuis Martigny se fera vers 15h30 et vous serez ramenés à votre gare de départ.

Les personnes qui seront venues par leurs propres moyens repartiront de la même façon. Nos panses se seront distendues après le repas, mais toujours pas le bus. Et les personnes venues en bus **sont priées de repartir par ce moyen** ou d'en aviser le chauffeur, sinon le départ ne pourra se faire à l'heure si les chauffeurs cherchent des membres qui rentrent par leur propre moyen ! Merci de rejoindre le chauffeur qui vous appelle afin que personne ne soit oublié.

Cotisation 2026.

Cette année encore, le Secrétariat romand vous enverra votre bulletin de versement pour vous acquitter de votre cotisation 2026 dans le cours du printemps avec votre carte de membre. Le montant de la cotisation 2026 accepté lors de l'AG 2025 est de **30 francs**. Merci de vous acquitter de ce montant **uniquement** par ce bulletin de versement et non pas sur un compte TWINT que la Section ne possède pas.

Nous comptons beaucoup sur votre participation à la 54^{ème} Assemblée Générale et nous vous adressons, Chers Membres, Chers Membres solidaires, nos cordiales salutations.

Pour le Comité

Iness Erb
Secrétaire

Annexes :

Bulletin d'inscription à l'AG 2026.
Procès-verbal de l'AG 2025.
Rapport des activités 2025.
Rapport du président pour l'année 2025.
Programme des activités 2026.
Bulletin de pré-inscription à la sortie du 01.05.2026